«Changer de regard» avec la justice restaurative

La justice restaurative soulève des questions fondamentales quant à la capacité de notre société à faire face à la criminalité et, particulièrement, aux crimes graves contre les personnes.

Aux notions de culpabilité et de punition de la justice rétributive, la justice restaurative oppose celles de responsabilisation et de réparation, en vue de favoriser la reconstruction de la victime, l'apaisement des souffrances, la réinsertion sociale de l'infracteur·rice et la réduction des risques de récidive par la pacification des liens sociaux.

Sur ce thème important, l'ouvrage contient les exposés et discussions de la 2ème Journée de justice restaurative organisée à l'Université de Fribourg (Suisse) en février 2019.

Cet ouvrage s'adresse à toutes celles et ceux qui sont intéressé·e·s par l'évolution des politiques pénales, la manière de résoudre les dommages causés par les infracteur·rices et la défense des victimes.

Das Werk enthält die Referate und Diskussionen, die im Februar 2019 anlässlich des 2. Tages der restaurativen Justiz an der Universität Freiburg (Schweiz) teilgenommen haben. Schwerpunkte über die Beziehung zwischen restaurativer Justiz und schweren Straftaten sind hervorgehoben. Angesichts der sicherheitsorientierten Ausrichtung der heutigen Strafjustiz ist es erforderlich, die Perspektive zu wechseln und verstärkt auf restaurative Praktiken zurückzugreifen.

Nicolas Queloz, Catheriene Jaccottet Tissot, Nils Kapferer, Marco Mona (eds), «Changer de regard : La justice restaurative en cas d'infractions graves – Perspektivenwechsel : Restaurative Justiz auch bei schweren Verbrechen», Zurich : Editions Schulthess, 2020, 133 pages.

Lire aussi

- Catherine Jaccottet Tissot et Pascale Haldimann, «Une justice restaurative pour aider les victimes», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 5 février 2018
- Haldimann, C. Jaccottet Tissot, N. Kapferer et S. Moeschler, «Pour distinguer justice restaurative et médiation», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 18 février 2019